## Orientation 2 Rechercher une valorisation concertée des zones intermédiaires respectueuse des différents usages Orientation 2 Rechercher une valorisation concertée des zones intermédiaires respectueuse des différents usages

Rôle de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

- " Conseille les communes pour une meilleure préservation du foncier agricole autour des granges dans leurs documents d'urbanisme
- Met à disposition des propriétaires et des gestionnaires, les éléments de connaissance dont il dispose et qui leur sont utiles pour identifier la valeur patrimoniale des espaces naturels concernés ;
- -Conseille les gestionnaires et les propriétaires pour la prise en compte de la sensibilité des écosystèmes et des espèces."

page 97

Référence ID de l'article : #1274

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 11:30